

Administration
Communale
de



Administration Communale de Honnelles rue Grande 1 • 7387 HONNELLES

PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS

Honnelles se découvre...

A PIED - A VÉLO - A CHEVAL

Il est possible de parcourir ce circuit à cheval mais en considérant qu'il y a une majeure partie asphaltée.

Circuit de Marchipont

7 km au départ de la place du Roseau Vert à Marchipont

TÉL. : 065.75 92 22 • FAX : 065.75 92 23 • WWW.HONNELLES.BE



Marchipont, comté de Hainaut (prévôté de Mons) ; département de Jemmapes, province de Hainaut, arrondissement de Mons ; diocèse de Cambrai, Tournai.

Marchipont était, avant fusion, la quatrième commune de Belgique par ordre croissant de population et la sixième par ordre croissant de superficie (99 ha). L'habitat y est concentré, à l'écart de toute voie de communication, le terrain descend en pente douce vers l'Aunelle, qui sépare la Belgique (rive droite) de la France (rive gauche).

La seigneurie de Marchipont, relevant des seigneurs de Roisin, fut d'abord détenue par une lignée de ce nom, avant d'appartenir (XV^{ème} siècle) à Marie de Lalaing, dame de Quiévrain, dont le petit-fils, Charles de Croy, comte de Chimay, la vendit en 1482 à Mathieu Ghoret. Par mariages successifs, elle passa ainsi très vite aux familles de Garges (XVI^{ème} siècle),

Hannoye (XVII^{ème} siècle) et de Behault (XVIII^{ème} siècle). A l'époque de la bataille de Malplaquet (1709), entre troupes françaises et anglo-impériales, le village fut dévasté.

La localité s'étendait autrefois de part et d'autre de l'Aunelle.

Le second traité des limites, (18 novembre 1779) entre l'impératrice Marie-Thérèse et la France, la coupa en deux suivant le lit de la rivière; situation qu'après le temps de la réunion des Pays-Bas à la France, le second traité de Paris (3 novembre 1815) devait définitivement rétablir : Rombies-et-Marchipont, la plus grande partie du territoire sur le sol français Marchipont sur le sol belge. L'église du lieu s'élevant sur la rive gauche, le village belge n'eut jamais de sanctuaire propre. Le curé, qui partageait la dîme avec le chapitre métropolitain de Cambrai, l'abbaye de Crespain étant pour

sa part collateur de la cure, résidait en fait à Quiévrain (actuellement département du Nord) ; les habitants réclamèrent plusieurs fois un desservant résidant. Il fallut attendre 1942 pour que Marchipont, quoique belge depuis plus d'un siècle, passe de la juridiction de l'archevêque de Cambrai à celle de l'évêque de Tournai, au titre de chapellenie, sous le ressort paroissial d'Angre, village voisin. Cela entraîna la création d'un second cimetière, en Belgique, pour les défunts de nationalité belge.

Ce petit coin de terre n'a jamais connu d'autre activité que l'agriculture : céréales, pommes de terre, betteraves, petit élevage. On y dénombrait trois moulins à farine en 1833. Un home, le "Roseau Vert", a été implanté à Marchipont, en raison de la tranquillité des lieux.



(Crédit photographique : Madame BERNA)



Avec le soutien de l'Union Européenne et de la Région Wallonne et la collaboration du Comité de Défense de l'Environnement en Honnelles et de Madame Berna.

Respectez l'environnement, ne jetez pas vos déchets.